

Le mot du Maire

Face à une série d'incivilités dans notre village, j'ai contacté la gendarmerie afin de mieux comprendre les épisodes désagréables que certains d'entre vous subissent.

Une réunion d'information en présence du lieutenant REY, de la brigade de gendarmerie d'Aubigny, pourra être envisagée. Pour une meilleure organisation, je vous remercie de nous informer (en mairie) de votre intérêt pour une telle réunion.

Dans l'attente d'une programmation prochaine, nous vous invitons à redoubler de prudence et de vigilance.

Affaire décharge illégale : le tribunal a rendu son délibéré mardi. Monsieur ROBLOT est condamné à une amende de 10 000 € avec sursis pour « exploitation d'une installation classée pour la protection de l'environnement sans autorisation ou déclaration ». La commune d'Habarcq, partie civile, recevra un euro symbolique, plus 500 € au titre des frais de justice.

Ce jugement s'ajoute aux obligations des arrêtés préfectoraux qui restent exécutoires (retrait des dépôts illégaux, remise en l'état du site...).

En ce qui concerne les travaux de voirie : la consultation des concessionnaires (ERDF, Orange) au chemin des Fresnoux a été réalisée la semaine dernière, pour établir le cahier des charges avant la consultation auprès des entreprises.

Après le « relooking » de notre salle des fêtes l'hiver dernier, les travaux de sonorisation et d'éclairage d'ambiance sont terminés. Chacun pourra bénéficier d'une prestation « branchée » ou plutôt « connectée » car tout est pilotable de votre téléphone grâce au WIFI : n'hésitez pas à venir découvrir votre salle de nuit, effet garanti !

Le 8 mars : journée de la femme

*« Une femme est l'Amour,
la gloire et l'espérance ;
aux enfants qu'elle guide,
à l'homme qu'elle console,
elle élève le cœur
et calme la souffrance »*



Vie du village

• Inscription à l'école maternelle

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école maternelle d'Agnez les Duisans (RPI du Gy) pour la rentrée prochaine, vous devez vous présenter, muni du carnet de vaccinations, du livret de famille et d'un justificatif de domicile (quittance EDF, téléphone...) à l'une des dates suivantes :

- à l'école d'Agnez les Duisans de 15h à 16h les mardis 1^{er}, 8 et 15 mars ;
- ou à l'école d'Habarcq de 16h30 à 17h30 les mardis 1^{er}, 8 et 15 mars.

Merci de respecter scrupuleusement les dates et horaires.

Si vous êtes dans l'impossibilité de venir à l'école, vous pouvez téléphoner à l'école d'Habarcq 03 21 58 37 79, ou envoyer un mail à : ce.06207111@ac-lille.fr : Mme Martin, assistante administrative, vous renseignera.

Infos Pratiques

La TNT haute définition



Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la TNT passe à la haute définition, dans toute la France.

De quoi s'agit-il ?

Le passage de la télévision numérique terrestre (TNT) à la haute définition (HD) traduit une évolution des normes de diffusion de la télévision reçue par l'antenne râteau. L'utilisation de la nouvelle norme (MPEG-4) permettra une meilleure qualité de son et d'image, ainsi qu'un accès à tous les foyers de l'ensemble des 25 chaînes de la TNT gratuites.

Un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur est prêt pour ce changement :

- Vous voyez sur votre équipement le logo « **TNT HD** »

OU

- Vous visualisez le logo « **Arte HD** » à l'écran en vous plaçant sur la **chaîne 7** ou sur la **chaîne 57**.

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper, afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins,

sinon la réception de la télévision sera interrompue le 5 avril !

Le 5 avril, il ne vous restera qu'à procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes pour les retrouver dans leurs nouveaux emplacements.

Pour plus d'informations, vous pouvez appeler le 0970 818 818 (prix d'un appel local), ou aller sur le site recevoirlatnt.fr.

Vie Associative

L'Idéale

- **La Dictée habarcquoise**

Beaucoup d'inscriptions pour notre deuxième édition de la « Dictée habarcquoise » ce **samedi 5 mars**. Ce sera une autocorrection cette année pour les adultes.

- **Repas du 19 mars**

Il est encore temps de vous inscrire au repas dansant (date limite d'inscription : 10 mars). La soirée sera animée par *K-rine Magi* et *Charly Delman*.

Au menu : vol-au-vent en entrée, carbonnade-frites ou choucroute garnie, et framboisier en dessert pour la somme de 14€ pour les adultes et 10€ pour les enfants de moins de 12 ans (hors boissons).

- **Le club dictée**

« Oublie ton *passé*, qu'il soit *simple* ou *composé*, et *participe* à ton *présent* pour que ton *futur* soit *plus-que-parfait* » (auteur inconnu).



Le prochain rendez-vous du club dictée est le **lundi 21 mars à 19h**, dans l'ancienne cantine (salle derrière la mairie). Merci de confirmer votre présence par mail lideale.habarcq@gmail.com, ou en laissant votre nom à la mairie.

- **Chasse aux œufs**



Face au succès de la « chasse aux œufs » l'an dernier, l'Idéale renouvelle cette manifestation le **lundi 28 mars** à 10h30 devant l'église, pour les enfants habarcquois de moins de 10 ans.

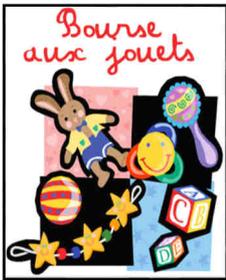
Pour une bonne organisation, vos enfants pourront y participer uniquement s'ils s'inscrivent par mail : lidadeale.habarcq@gmail.com, ou en contactant directement Lucile Petit au 06-50-71-92-34, et ce avant le 14 mars.

- **Thé dansant**

Comme l'an dernier, un Thé dansant emmené par Cédric Dépret aura lieu le **samedi 9 avril** de 15h à 20h. L'entrée est de 6€, une buvette et une petite restauration seront possibles. Votre inscription est souhaitable, soit en Mairie, soit par mail lidadeale.habarcq@gmail.com



- **Bourse petite enfance (jouets, vêtements, articles de puériculture)**



Une bourse petite enfance est prévue le **samedi 16 avril** de 14h à 17h dans la salle des fêtes. Pour réserver vos tables (2€ l'unité), veuillez contacter Mme Lucile Petit au 06-50-71-92-34.

Le nombre de tables étant limité, il est préférable de réserver au plus vite (paiement à la réservation).

- **Association Bien-Etre 62 :**

Salon du bien-être les **samedi 2 et dimanche 3 avril 2016**. L'occasion pour vous de rencontrer des thérapeutes des environs et d'y découvrir de nouvelles techniques de bien-être. Plus d'infos sur facebook : bien être 62

Pour les praticiens qui désirent participer aux prochains salons ou les personnes qui souhaitent faire partie de l'association, merci de nous contacter à : assobienetre62@gmail.com



Communauté de Communes

- **Projet de fusion :**

Les communes qui appartiennent à la même Communauté de Communes ne travailleront plus forcément ensemble demain si c'est leur souhait. Mais pour faire ce choix, elles devront respecter une logique de continuité territoriale.

Les conseillers municipaux devront voter pour le 23 mars dernier délai, date de la prochaine réunion de la CDCI. C'est lors de cette séance que sera arrêté le nouveau schéma de coopération intercommunale, qui deviendra effectif au 1er janvier 2017.

